**Association canadienne de soutien à l’emploi**

**Boîte à outils pour la déclaration du MSEPSH 2025**

**Exemple de lettre adressée au gouvernement**

À placer sur le papier à en-tête de votre organisation.

Insérer le nom du politicien

Insérer le quartier/la circonscription ou le titre (exemple: premier ministre)

Insérer le nom du ministère ou du service (le cas échéant)

Date

Monsieur le Premier Ministre OU Madame la Première Ministre (insérer le nom),

Au Canada, une personne en âge de travailler sur cinq est en situation de handicap ([StatCan](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310037701&request_locale=fr)). Nous sommes tous susceptibles de vivre une situation de handicap à un moment ou à un autre de notre vie. L'incapacité peut être non apparente, comme l'arthrite et la douleur chronique. Elle peut être temporaire ou épisodique, comme une migraine, une cheville cassée, l'anxiété ou le deuil.

 En 2024, le taux de chômage des personnes en situation de handicap a atteint 8,1 %, comparativement à 5,6 % pour les personnes qui n’étaient pas en situation de handicap. L'écart salarial s'est également accru en raison de la hausse du travail à temps partiel et du ralentissement de la croissance des salaires ([StatCan](https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/250514/dq250514b-fra.htm)).

Pourtant, en mai, plus d'un demi-million d'emplois étaient vacants au pays ([StatCan](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310037701&request_locale=fr)). En particulier, avec le vieillissement de notre population et le nombre croissant de départs à la retraite, les employeurs à travers le pays ont un besoin urgent des compétences de plus de 740 000 personnes en situation de handicap aptes au travail ([StatCan](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310037701&request_locale=fr)).

Une culture d'entreprise diversifiée et inclusive profite à tous les travailleurs en favorisant un environnement de travail plus positif et plus solidaire. Les entreprises qui améliorent le recrutement, l'embauche et la rétention des personnes en situation de handicap bénéficient d'une culture d'entreprise davantage axée sur la résolution de problèmes et la créativité, ainsi que d'un taux de rétention et d'engagement globaux accrus (Accenture, Disability:IN and AAPD, 2023).

Octobre est le **Mois de la sensibilisation à l’emploi des personnes en situation de handicap (MSEPSH).** En 2010, le MSEPSH a été proclamé pour la première fois au Manitoba. La Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique, l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, le Nunavut et l'Île-du-Prince-Édouard ont suivi au cours des années suivantes. Aujourd'hui, le MSEPSH est une reconnaissance importante qui mobilise, éduque et sensibilise à l'emploi inclusif partout au Canada.

On vous écrit pour demander à votre gouvernement de:

1. Proclamer officiellement le mois d’octobre comme le Mois de la sensibilisation à l’emploi des personnes en situation de handicap (MSEPSH) afin de clarifier l’engagement de votre gouvernement envers l’équité en matière d’emploi.
2. Manifestez votre soutien à des milieux de travail diversifiés et inclusifs qui soutiennent l’économie canadienne en demandant au gouvernement fédéral de proclamer chaque mois d’octobre le Mois de la sensibilisation à l’emploi des personnes en situation de handicap (MSEPSH).

Ensemble, nous pouvons rendre les milieux de travail canadiens aussi diversifiés que nos communautés en veillant à ce que toutes les personnes en situation de handicap au Canada aient des chances égales d’accéder à la citoyenneté à part entière, à l’inclusion sociale et à un emploi durable et compétitif.

Au nom de (insérer le nom de votre organisation ici), nous vous remercions de votre temps et de l’attention que vous porterez à notre demande, et nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre le dialogue avec vous sur cet enjeu crucial.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre [Monsieur le Ministre], l'expression de nos salutations distinguées,